



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SEANCE PUBLIQUE
N°: 10/2023/DRAIRSK/FSH

Le Lundi 07 Aout 2023 à 11h, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la délégation régionale des affaires islamiques de la région Rabat Salé Kénitra sise à Rue Oujda, N° 25, Hassan, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°: 10/2023/DRAIRSK/FSH, relatif à l'achat de fournitures scolaires destinées au programme de lutte contre l'analphabétisme dans les mosquées, au profit de la délégation régionale des affaires islamiques de la région Rabat salé Kénitra en lot unique.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service de l'enseignement traditionnel et des affaires sociales à la délégation régionale des affaires islamiques de la région Rabat Salé Kénitra à l'adresse précitée,
- Il peut également être téléchargé à partir du portail du ministère des habous et des affaires islamiques : www.habous.gov.ma.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15000,00 DH (Quinze mille dirhams).
- Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 36 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n° 13.258 du 13 septembre 2013 fixant le système des marchés de travaux, de fournitures et de services que conclue l'administration des habous au nom des habous générales.
- Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du service de l'enseignement traditionnel et des affaires sociales au siège de la délégation régionale des affaires islamiques de la région de Rabat Salé Kénitra sise à Rue Oujda, N° 25, Hassan, Rabat;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposé au bureau du service de l'enseignement traditionnel et des affaires sociales au siège de la délégation régionale des affaires islamiques de la région de Rabat Salé Kénitra avant le Vendredi 04/08/2023.à 15h00.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.